



Direction de la recherche et de la valorisation (DRV)

La direction recherche et valorisation (DRV), service central de la recherche, assure les missions de mise en œuvre de la politique scientifique et de valorisation de la recherche, la gestion des études doctorales, et des projets européens de recherche. Plus précisément, la DRV :

- **Assure la gestion administrative de la Commission de la recherche (CR), et met en œuvre ses décisions.** Le pôle Soutien aux unités de recherche instruit les demandes de soutien financier présentées pour vote à la CR. Il fait l'interface avec les partenaires institutionnels de la recherche (ministère, collectivités locales...) tout en assurant une activité de veille et en diffusant les appels à propositions. Enfin, il assure aussi l'interface avec les cellules recherche qui proposent un service de proximité dans les UFR et aident à monter les projets ANR.
- Assure la gestion administrative du **comité d'éthique de la recherche**, ainsi que de la **commission d'intégrité scientifique et de déontologie de la recherche**.
- **Gère les études doctorales.** Le pôle dédié intervient sur l'ensemble du processus, allant du suivi des candidatures, aux inscriptions jusqu'à la soutenance de thèse. La DRV suit les doctorant·es sur l'ensemble de leur scolarité, et les accompagne pour identifier les opportunités de financement et de mobilité en France ou à l'international. Le pôle des études doctorales organise des journées de formation et de sensibilisation pour faciliter la poursuite du parcours professionnel des doctorant·es tout en veillant à l'application de la charte des thèses. Les Écoles doctorales coordonnent et complètent la formation des doctorant·es en leur donnant une ouverture pluridisciplinaire en association avec les enseignant·es-chercheur·es et les unités de recherche qui assurent l'encadrement scientifique du·de la doctorant·e.
- **Travaille au développement des réponses aux appels à projets européens de recherche**, qui est un axe fort de la stratégie de l'établissement. Les porteurs de projets peuvent s'appuyer sur le pôle Projets européens de la DRV, qui gère administrativement et financièrement les projets européens de recherche. Les agents du pôle peuvent également aider au montage des propositions hors programme Horizon Europe, ce programme étant pris en charge par la plateforme de projets européens 2PE. Il fait l'interface avec les partenaires institutionnels de la recherche (ministère, collectivités locales...) tout en assurant une activité de veille et en diffusant les appels à propositions. Enfin, il assure aussi l'interface avec les cellules recherche qui proposent un service de proximité dans les UFR et aident à monter les projets ANR.
- **Coordonne les activités de valorisation de la recherche de l'établissement**, en lien avec la société d'accélération de transfert de technologie (SATT) Ouest Valorisation, et les partenaires du site rennais. La SATT Ouest valorisation intervient sur l'accompagnement de l'élaboration des contrats de recherche impliquant des partenaires socio-économiques, sur les contrats de prestation de service, sur les projets de maturation, sur la protection et la valorisation de la propriété intellectuelle... De plus, elle organise des manifestations de sensibilisation aux enjeux de la valorisation pour les enseignant·es-chercheur·es et les doctorant·es. La DRV s'attache sur cette mission à impulser au sein des unités de recherche, et auprès des étudiant·es de master, une dynamique de développement des projets de thèse Cifre.

Direction de la recherche et de la valorisation (DRV)

Bâtiment D - niveau 3

Gaïd Le Maner-Idrissi, vice-présidente chargée de la recherche
gaid.lemaner-idrissi [at] univ-rennes2.fr (gaid[dot]lemaner-idrissi[at]univ-rennes2[dot]fr)

Yvan Coadour, directeur de la recherche et de la valorisation
yvan.coadour [at] univ-rennes2.fr (yvan[dot]coadour[at]univ-rennes2[dot]fr)

[Plan des campus](#)